

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

[http://www.cairn.info/article.php?ID\\_REVUE=LING&ID\\_NUMPUBLIE=LING\\_391&ID\\_ARTICLE=LING\\_391\\_0097](http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=LING&ID_NUMPUBLIE=LING_391&ID_ARTICLE=LING_391_0097)

---

## Le rôle de l'imaginaire linguistique dans la néologie scientifique à base grecque en français

par Evangelia ADAMOU

| Presses Universitaires de France | La linguistique

2003/1 - 39

ISSN 0075-966X | ISBN 9782130536659 | pages 97 à 108

---

Pour citer cet article :

— ADAMOU E., Le rôle de l'imaginaire linguistique dans la néologie scientifique à base grecque en français, La linguistique 2003/1, 39, p. 97-108.

---

Distribution électronique Cairn pour Presses Universitaires de France .

© Presses Universitaires de France . Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# LE RÔLE DE L'IMAGINAIRE LINGUISTIQUE DANS LA NÉOLOGIE SCIENTIFIQUE À BASE GRECQUE EN FRANÇAIS

par Evangelia ADAMOÛ  
*Université René-Descartes, Paris*

*This article shall attempt to examine words of Greek origin in contemporary French through the model of Linguistic imaginary, created by Anne-Marie Houdebine. I will try to describe the ways of introduction of Greek loanwords in French language. This shall be put forward by a historical examination of French attitudes to these processes in a causal relation to their use in word-formation.*

## OBJET DE L'ÉTUDE, PRÉCISIONS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Le point de vue adopté dans la présente étude est celui du modèle dit *Imaginaire linguistique*<sup>1</sup> proposé par Anne-Marie Houdebine. Il s'agit d'un modèle théorique et méthodologique fondé sur le principe de *synchronie dynamique*<sup>2</sup>, introduit dans les études linguistiques par André Martinet. Le point de vue synchronique dynamique s'appuie sur une recherche des manifestations et des causalités de la dynamique des langues à l'étude. Le travail porte donc en priorité sur la description minutieuse des usages réels des locuteurs en synchronie. Sur cette base, les causalités prises en compte sont en priorité *internes*, c'est-à-dire propres au système linguistique, et dans un deuxième temps *externes*, notamment géographiques, sociales et temporelles.

Le modèle de l'Imaginaire linguistique regroupe les causalités

1. Cf. Anne-Marie Houdebine et les travaux inspirés de l'imaginaire linguistique, *Travaux de linguistique*, 7, 1996, Université d'Angers, et *L'Imaginaire linguistique*, Paris, L'Harmattan, 2002.

2. André Martinet, « Diachronie et synchronie dynamique », *Évolutions des langues et reconstruction*, Paris, PUF, 1975, p. 5-10, et *Fonction et dynamique des langues*, Paris, A. Colin, 1989.

internes sous le terme de *normes objectives*, et les élabore au niveau du système (*normes systémiques*) et des usages (*normes statistiques*). Les causalités externes sociologiques sont prises en considération selon leur pertinence linguistique (c'est-à-dire en allant des faits de variation linguistique observés vers les facteurs explicatifs sociologiques). Parallèlement aux variables sociologiques « classiques », l'Imaginaire linguistique propose d'intégrer à l'étude l'examen des causalités subjectives. L'objectif est non seulement d'explorer le rapport intime du sujet parlant à la langue, ce qui est proprement désigné par le terme *imaginaire linguistique*<sup>3</sup>, mais aussi de faire ressortir les répercussions que l'imaginaire linguistique peut avoir sur les usages et le système linguistique.

Le présent travail s'intègre dans un effort collectif<sup>4</sup> pour identifier la nature des facteurs subjectifs qui interviennent dans les différents domaines de la dynamique linguistique ou langagière. Pour progresser dans ce vaste champ de recherche, il est nécessaire de centrer les travaux sur des points limités de la dynamique linguistique. On ne traitera ici que de la néologie scientifique française à matériau grec, partie d'une étude<sup>5</sup> synchronique dynamique plus large menée autour de *mots d'origine grecque*<sup>6</sup> en français.

Les causalités subjectives relatives à l'usage de matériaux grecs dans la terminologie scientifique française seront examinées dans une perspective historique et dans leurs manifestations contemporaines. Il ne s'agit pas d'entreprendre une étude diachronique mais de privilégier certaines périodes historiques – des coupes synchroniques – où le français est en évolution rapide et attestée dans une partie précise de son lexique, et de tenter d'identifier les facteurs subjectifs qui ont joué à l'époque, à côté d'autres causes. On s'arrêtera ainsi sur deux moments importants : le XVI<sup>e</sup> siècle, quand les grammairiens français recourent

3. On utilise la minuscule pour distinguer l'imaginaire linguistique, c'est-à-dire l'ensemble de représentations linguistiques des sujets parlants, du modèle théorique d'Imaginaire linguistique auquel il a donné son nom.

4. Équipe SEM du laboratoire Dynalang de l'Université René-Descartes – Paris V.

5. Evangelia Adamou, *Imaginaire linguistique et dynamique lexicale : les mots d'origine grecque en français*, thèse de doctorat, sous la direction de Anne-Marie Houdebine, Université René-Descartes – Paris V, 2001.

6. On emprunte ce terme à André Martinet, « Translittération du grec ancien et moderne, problèmes de l'intégration graphique des mots d'origine grecque dans les diverses langues », *La linguistique*, 28, 2/1992, p. 131-139. On l'utilise pour désigner toute forme lexicale du français contemporain qui fait usage de matériaux grecs.

au grec pour l'enrichissement terminologique du français ; et le XVIII<sup>e</sup> siècle, quand les scientifiques systématisent l'usage de matériaux grecs en terminologie. On conclura par une étude sur l'état actuel de l'imaginaire linguistique dans ce domaine, qui servira à évaluer le degré de permanence pour un objet linguistique précis et pour une langue donnée. Cette permanence permettrait éventuellement de considérer l'imaginaire linguistique dans une étude prédictive de la dynamique lexicale, à côté de facteurs internes ; les facteurs externes sociologiques, de par leur nature mouvante, étant difficilement prévisibles<sup>7</sup>.

Par le présent article, on souhaite également illustrer le travail d'analyse particulier qui doit être entrepris pour repérer les facteurs subjectifs : des outils théoriques sont à notre disposition et ils doivent être confrontés à l'étude de cas concrets pour laquelle il faut développer des outils méthodologiques adaptés. La saisie de l'imaginaire linguistique pour les périodes historiques se fonde ainsi sur l'analyse des *discours métalinguistiques*<sup>8</sup> dans les textes des époques étudiées. On tente d'atteindre l'imaginaire linguistique des locuteurs par les jugements positifs ou négatifs portés sur la langue grecque ou le langage scientifique à matériau grec. Pour la période actuelle, il est possible de mener des enquêtes auprès des locuteurs et de provoquer des évaluations. Les outils méthodologiques sont dans ce cas empruntés à la sociolinguistique, et les problèmes de représentativité de l'échantillon ou de protocole d'enquête doivent être traités.

Par exemple, l'étude synchronique sur l'imaginaire linguistique, présentée en partie par la suite, est essentiellement fondée sur une enquête qualitative. L'échantillon retenu comporte 60 locuteurs francophones ayant suivi leurs études en France et déclarant être de langue maternelle française ; ces informateurs ont des connaissances de grec ancien et de grec moderne variables. La moitié de l'échantillon est âgée de 18 à 30 ans et l'autre moitié de 31 à 60 ans ; 30 hommes et 30 femmes sont interrogés et les informateurs se répartissent à égalité entre ceux qui ont suivi des études universitaires et ceux qui ont arrêté au niveau du baccalauréat.

7. Evangelia Adamou, « Peut-on prévoir la dynamique lexicale ? », *L'Imaginaire linguistique*, A.-M. Houdebine (dir.), Paris, L'Harmattan, 2002, p. 31-36.

8. Cette méthode est plus largement utilisée par Ferenc Fodor, *Dynamique des imaginaires linguistiques dans la constitution des langues nationales européennes : le cas du français et du hongrois*, thèse de doctorat, sous la direction de Anne-Marie Houdebine, Université René-Descartes – Paris V, 1999, p. 663.

L'analyse des *discours métalinguistiques* recueillis au cours d'entretiens semi-directifs ou dans les textes s'appuie sur la typologie des *normes subjectives* proposée par Anne-Marie Houdebine : les évaluations produites par les locuteurs sont distribuées en *normes prescriptives*, pour les évaluations étayées par un discours institutionnel, en *normes fictives*, pour les arguments esthétisants non étayés par un discours antérieur scolaire ou grammatical, et en *normes communicationnelles*, lorsque l'accent est mis sur la compréhension et l'intégration au groupe.

L'article présentera donc successivement un aperçu de l'influence de la supériorité prêtée au grec sur l'innovation lexicale en français au XVI<sup>e</sup> siècle, quelques précisions sur l'emploi particulier qui est fait du grec dans la néologie savante du XVIII<sup>e</sup> et, enfin, un éclairage sur l'imaginaire linguistique actuel touchant à la situation du grec, aux traces du grec, en français.

#### DE LA « SUPÉRIORITÉ » DE LA LANGUE GRECQUE

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le français, encore « vulgaire », fait l'objet d'une valorisation au niveau statutaire et d'une normalisation orthographique, lexicale et grammaticale afin de pouvoir « rivaliser »<sup>9</sup> avec les autres langues (comme ce sera le cas au XVII<sup>e</sup> siècle). Divers modes d'innovation lexicale sont proposés par les savants français de l'époque qui s'intéressent à ces questions : Du Perron suggère la traduction des termes latins en français ; Du Bellay et Henri Estienne proposent d'emprunter aux langues anciennes ou d'utiliser des mots de la langue usuelle après une définition rigoureuse qui leur permette d'acquérir un sens déterminé, propre au langage scientifique. Parmi ces choix linguistiques possibles, les grammairiens français ont opté pour le recours au grec, au nom d'une prétendue « supériorité » de cette langue. La part de l'imaginaire linguistique dans cette apprécia-

9. L'idée selon laquelle les langues peuvent être évaluées comparativement découle d'une conception instrumentale de la langue. Voir à ce sujet les trois modèles prototypiques de propriétés de la langue (instrumental, authenticité, « honnêteté ») proposés par Sonia Branca-Rossof dans *Les imaginaires des langues, Sociolinguistique : territoire et objets*, dir. Henri Boyer, Paris, Delachaux & Niestlé, 1996, p. 79-114.

tion apparaît nettement à l'analyse du discours épilinguistique de Henri Estienne, et des exemples de ce type existent chez de nombreux auteurs.

Estienne<sup>10</sup> s'emploie à légitimer la supériorité du grec avec des arguments tels que « le grec est aisé à prononcer » ou « il est copieux et abondant en mots de toutes sortes ». Prétendument objectives, les raisons invoquées s'apparentent plutôt à des jugements esthétisants et renvoient à ce qui est défini comme *normes fictives*. Il paraît difficile en effet d'établir objectivement, d'un point de vue *systémique*, que le grec serait plus « aisé » à prononcer qu'une autre langue ou plus adapté à l'appareil vocal. Estienne laisse entendre que le grec a des qualités particulières qui facilitent sa prononciation mais il serait bien difficile d'établir cela selon des critères objectifs et universels. En cette matière les critères relèvent bien souvent du subjectif, ils sont variables, altérables, dépendants des perceptions et des évolutions. On sait quel poids peuvent avoir dans la perception de la beauté d'une langue, les paramètres d'ordre affectif. La perception des rythmes, des sons, de la musicalité d'une langue paraît intimement liée à des critères subjectifs individuels. Les arguments d'Estienne trahissent en outre le rapport intime du sujet à la langue ; on y entend le plaisir du corps, de la bouche, à prononcer le grec, et la richesse du vocabulaire est exprimée par des adjectifs qui caractérisent aussi la bonne chère. La psychanalyse a montré la réalité du transfert de l'objet primordial oral à un objet socialement investi comme la langue. On devine dans le discours d'Estienne « la régression infantile »<sup>11</sup> dans le caractère de jubilation orale qu'il met en avant dans son éloge du grec.

Dans le cas du grec, il est probable que son prestige culturel et sa valeur littéraire sous-tendent et justifient un tel parti pris. Il s'agit en effet de critères énoncés comme objectifs parce que partagés par une collectivité, quand ils « se fondent en fait sur les sentiments qu'on éprouve pour la nation qui fait usage de la langue en cause, sur la nature des contacts qu'on a établis avec les usagers, sur le goût qu'on a pour le pays où on l'a entendu,

10. Henri Estienne, *Traité de la conformité du langage françois avec le grec*, Genève, Slatkine, Paris, Champion, éd. 1972, pagination multiple.

11. Anne-Marie Houdebine-Gravaud, sous le nom Anne-Marie Duavarg, « Du désir de l'autre langue », La Chouette, University of London, Birbeck College, French Department, Malet street - London, 1983.

sur l'attrait de la littérature dont elle est le support »<sup>12</sup>. Il s'agit dans ce cas d'une légitimation de la langue par le contenu civilisationnel, par le savoir et les idées qu'elle véhicule et exprime. La supériorité du contenu se retrouve ainsi par un effet de miroir portée au crédit de la langue, considérée comme parfaite, supérieure et, mieux encore, totalement préservée par son caractère de langue morte de toute profanation ou altération. Car, dans le cas du grec, on parle d'une langue définie chronologiquement – le grec classique –, géographiquement, il s'agit spécifiquement du dialecte attique, et socialement – le grec élaboré et sophistiqué des écrivains et non de la langue de tous les jours. Estienne n'évite donc pas le piège de « désigner comme de belles langues celles qui ont servi de moyens d'expression à des écrivains et à des poètes qui visaient à la beauté »<sup>13</sup>. Comme le soutient Martinet, « on aurait tort d'attribuer à la langue ce qui n'est qu'une réussite personnelle à partir de matériaux qui étaient à la disposition de tous »<sup>14</sup>.

La deuxième raison invoquée par Estienne comme preuve de la supériorité du grec a trait à la richesse de son lexique. Toutes les langues sont capables de s'adapter à de nouvelles réalités, si des facteurs extra-linguistiques le leur permettent. Elles disposent outre de l'emprunt, d'outils dans leur système (notamment les divers procédés de synthématisation, telles la dérivation et la composition) pour traiter les catégories de l'environnement qui leur est connu et les nouvelles réalités. De plus, des langues au lexique limité peuvent, grâce à la *polysémie*, satisfaire les besoins communicatifs de leurs locuteurs. En l'occurrence, la richesse du lexique grec est le résultat de l'adaptation de cette langue aux nécessités de la civilisation dans laquelle elle s'est développée. La complexité de la société, la variété des besoins de communication pousse à « l'abondance » du grec et, encore une fois, l'importance et le prestige de la civilisation rejaillissent sur la langue.

12. André Martinet, *Le français sans fard*, Paris, PUF, 1969, p. 49.

13. *Ibid.*, p. 61.

14. *Ibid.*

## L'INSTRUMENTALISATION DE LA LANGUE GRECQUE

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le mode de création du langage scientifique est l'objet de débats d'ordre théorique où s'opposent les « descriptifs », représentés par Buffon, et les « nomenclateurs », représentés par Linné pour qui : « Décrire, c'est traduire en termes connus des réalités inconnues ; classer, c'est donner à chaque réalité connue un nom qui lui soit propre. À ce deuxième stade s'impose la création d'un vocabulaire spécial pour les sciences naturelles. Les périphrases descriptives ne suffisent pas. »<sup>15</sup> Des préoccupations qu'exprime également le médecin Tarin dans l'*Encyclopédie* : « une science ou un art ne commence à être science ou art que quand les connaissances acquises donnent lieu de lui faire une langue »<sup>16</sup>. Si la nécessité de créer une langue scientifique s'impose aux esprits de l'époque, le choix du grec comme base de la néologie n'est pas un passage obligatoire ; le français dispose alors de ressources suffisantes pour servir à la formation de la langue scientifique.

Divers facteurs ont favorisé le recours au grec : la proximité culturelle, l'emprunt déjà pratiqué aux siècles précédents et la connaissance du grec ancien qu'avaient les scientifiques de l'époque. Outre ces facteurs sociolinguistiques, l'usage du grec offrait quelques avantages pour obtenir les qualités attendues d'un métalangage scientifique, dans une vision instrumentale de la langue.

Les scientifiques souhaitaient la création d'un langage univoque conformément à l'idéologie positiviste concevant la science comme le discours du « vrai » sur le monde. Comme le notent Béjoint et Thoiron : « La terminologie s'était d'abord construite sur une description d'idéaux plutôt que sur l'étude des phénomènes réels : idéaux de la monosémie, de l'exactitude des définitions, du terme comme "étiquette" apposée sur la chose qu'il désigne. »<sup>17</sup>

Pour tendre vers ce langage idéalement univoque, selon un fantasme linguistique d'univocité qui plonge ses racines dans la

15. Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, t. XIII, Paris, A. Colin, 1967, p. 579.

16. *Ibid.*, p. 579.

17. Henri Béjoint et Philippe Thoiron, « Le sens des termes », *Le sens en terminologie*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000, p. 6.

fusion impossible entre les mots et les choses, il fallait éviter les confusions que la polysémie de la langue commune risquait d'apporter au lexique scientifique. Et c'est bien parce qu'il était éloigné de la langue courante que le grec a été choisi. À ce propos, Brunot cite l'abbé Nollet expliquant le choix du mot *électrique* : « En frottant la superficie des corps on s'est aperçu que la plupart d'entre eux étaient électriques, c'est-à-dire qu'ils avaient quelque chose de commun avec l'ambre que les Grecs nommaient *ηλεκτρον* et les Latins *electrum*. Si nous avons exprimé cette ressemblance par le mot *ambré*, on n'aurait pas manqué de l'entendre de la couleur ou de l'odeur qui est naturelle à l'ambre : ce qu'il fallait désigner c'était cette propriété qu'on lui connaît depuis longtemps d'attirer les pailles et autres corps légers quand on l'a frotté. »<sup>18</sup>

La vision d'une langue-instrument est présente autant dans les discours que dans les usages de l'époque. Les scientifiques européens se sont servis du grec comme d'une matière première, facilement maniable, en s'exposant parfois aux critiques prescriptives comme celles qu'on trouve dans *Le Temps* en 1835 : « Du grec qui n'est pas grec, du latin qui n'est pas latin, un amalgame hybride de grec et du latin dont le moindre défaut est de n'être pas français, des mots insignifiants et stupides en toute langue, et que toutes les langues répudient. »<sup>19</sup> Le concept de matière de base est en effet explicite dans les justifications avancées par les scientifiques ; Lavoisier écrit par exemple : « On a critiqué, même avec assez d'amertume, cette expression *hydrogène* parce qu'on a prétendu qu'elle signifiait *fils de l'eau*. Mais qu'importe si l'expression est également juste dans les deux sens ? Les expériences [...] prouvent que l'eau en se décomposant donne naissance à l'hydrogène et surtout que l'hydrogène donne naissance à l'eau en se combinant avec l'oxygène ; on peut donc dire également que l'eau engendre l'hydrogène et que l'hydrogène engendre l'eau. »<sup>20</sup> Comme le dira plus tard Brunot, « la vérité est que *gène* n'est nullement la traduction de *γενης*, mais un suffixe français

18. Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, VI/1, fasc. 2, p. 567.

19. Cités par Henri de Vaulchier, *Charles Nodier et la lexicographie française, 1808-1844*, Paris, Didier Érudition, 1984, p. 222.

20. Lavoisier cité par Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, p. 670.

seulement inspiré du grec et exprimant par convention l'idée de *génération* »<sup>21</sup>.

Lavoisier, comme les autres scientifiques, se sert de radicaux et de suffixes grâce à une convention qui permet d'en jouer pour nommer ce qui est découvert et qui laisse également la possibilité de créer d'autres termes pour les futures découvertes. C'est l'origine en français scientifique du procédé de synthématisation à base de monèmes non libérables qu'André Martinet nomme *confixation*<sup>22</sup>. Dès lors trois types de synthèmes empruntés ou inspirés du grec sont en usage : les emprunts grecs de signifiants et de signifiés, ex. *phlébotomie* ; les emprunts de signifiants dont les signifiés étaient différents en grec, ex. *endogène*, signifiant en grec « né dans la maison » ; les confixes utilisés dans des productions entièrement nouvelles, non attestés en grec, ex. *chronologie*.

Dans le même temps, l'aspiration à une langue scientifique internationale permettant la communication et les échanges des scientifiques pouvait facilement s'appuyer sur une langue ayant le rayonnement du grec ancien. Au XIX<sup>e</sup> siècle encore, on trouve sous la plume de scientifiques des déclarations qui vont dans ce sens : « il est convenu dans l'Europe savante que, pour être entendu dans toutes les langues, un mot doit tirer son origine du grec qui, pour toutes les nations civilisées, est la langue génératrice des mots, la langue mère ; souscrivons à cette loi »<sup>23</sup>. Indépendamment du bénéfice attendu et des chances de succès d'une tentative d'unification des langues modernes autour d'une « langue mère », on doit repérer le fond fantasmatique du projet d'une terminologie universelle.

## L'IMAGINAIRE LINGUISTIQUE ACTUEL

Cette approche de l'*imaginaire linguistique* actuel des locuteurs français-francophones concernant le grec et sa trace en français s'appuie sur une enquête effectuée auprès de 60 informateurs auxquels il a été proposé d'évaluer des lexèmes scientifiques à

21. Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*.

22. André Martinet (dir.), *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier-CREDIF, 1979, p. 243.

23. Cité par Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, IX, f. 2, p. 1221.

matériau grec ou autochtone, à savoir les synthèmes *phytopathologue*, *phytiatre*, *phytorinaire*, *médecin de plantes*. Ces termes ont été proposés par les spécialistes des maladies des végétaux qui souhaitaient avoir des renseignements sur les attitudes des locuteurs francophones à propos de la dénomination de leur profession.

L'enquête a montré que les racines grecques, par leur fonction spécifique dans le registre scientifique, sont chargées d'un prestige identifiable par les locuteurs indépendamment de la reconnaissance de la racine du terme. Les termes *phytopathologue* et *phytiatre* évoquent pour nos informateurs une formation scientifique alors que *médecin de plantes* est associé à une formation « sur le tas », proche de celle de l'herboriste ou du jardinier. Les locuteurs qui considèrent qu'au niveau dénotatif les produits d'une formation lexicale à matériau autochtone atteignent le même résultat que ceux à matériau grec admettent une différence considérable au niveau de leur valorisation sociale ; comme le résume un informateur, « c'est peut-être plus pompeux de dire *phytopathologue* mais c'est l'équivalent [de médecin de plantes], c'est pareil je pense ».

Malgré ce manque de légitimité, la forme autochtone (*médecin de plantes*) est souvent acceptée avec enthousiasme car elle a le mérite d'être « parlante » ; comme dit un informateur « [médecin de plantes] il a beaucoup de sens ; c'est pas des mots à racines, enfin, c'est des mots qui signifient quelque chose directement. Donc on sait ce que ça veut dire ; alors que machin (rires) l'autre mot [phytopathologue], c'est plus caché derrière ».

L'*opacité sémantique*<sup>24</sup> des termes scientifiques est tolérée par les locuteurs car elle est investie comme une mystification<sup>25</sup> utile (*normes fictives*). Les termes à base grecque sont considérés à ce titre comme plus prestigieux, comme en témoigne l'extrait suivant sur un fond d'ironie : « Enquêtrice (dorénavant E) : pourquoi plus prestigieux ? I : parce que ça fait plus compliqué. E : parce qu'on comprend pas ? I : parce qu'on comprend pas très bien ». Il est question d'un véritable procédé de mystification, car comme le précisent les locuteurs le mot vient se poser comme une parure sur la chose, afin de la valoriser : « la chose décrite va avoir plus

24. Evangelia Adamou, « L'opacité sémantique des lexèmes d'origine grecque dans le français contemporain », *La linguistique fonctionnelle au tournant du siècle*, C. Tatilon et A. Baudot (dir.), Actes du 24<sup>e</sup> Colloque international de la Société internationale de linguistique fonctionnelle, Toronto, Éditions du GREF, 2002, p. 13-17.

25. Maurice Pergnier se réfère à la *fonction mystificatrice* du langage dans *Les anglicismes*, Paris, PUF, 1989, p. 164.

de valeur si l'on utilise un mot élaboré, recherché ». Ce procédé est utilisé pour des valeurs jugées importantes « pour pédiatre, psychiatre, j'accepte qu'il y ait un gros mot pour désigner la grosse chose » ; mais souvent c'est le regard porté sur la chose qui change, en la valorisant grâce à une forme lexicale particulière : « mais vous savez que quelquefois on sera peut-être plus pris au sérieux avec un mot savant qu'avec un mot tout simple, hein ? ».

À l'issue de l'enquête, en dehors de la valorisation des produits lexicaux à base grecque qui sont intégrés au français, il semble que la trace du grec dans le langage scientifique soit réinvestie par les francophones. Les informateurs inscrivent le français dans un rapport de filiation au grec et revendiquent sa trace lexicale en tant qu'héritage « naturel », comme en témoigne l'énoncé suivant : « Je crois que c'est... les mots qui étaient utilisés initialement, même en étant déformés, qui ont poursuivi leur vie jusqu'à nos jours. » L'emploi particulier des ressources du grec par les scientifiques français, brièvement présenté ci-dessus, est ignoré ou refoulé. La précision conventionnelle visée par les scientifiques est attribuée en propre à la langue grecque ; c'est la position de certains des informateurs interrogés pour lesquels « il y a une supériorité de la langue grecque, une possibilité de meilleure précision ». Une fois disparu le discours rationalisant la précision du lexique scientifique, persiste le fantasme d'une langue qui pourrait, dans le mythe de son ancienneté, surmonter sa distance inévitable au monde.

## CONCLUSION

L'étude menée a tenté de mettre l'accent sur l'investissement fantasmatique des sujets parlants – qu'ils soient spécialistes ou non – par rapport aux langues et aux phénomènes linguistiques. L'examen du parcours des mots d'origine grecque en français illustre la permanence d'un imaginaire linguistique susceptible de soutenir, de rejeter ou de modifier divers modes d'innovation lexicale et qui a orienté la terminologie scientifique française et plus largement européenne vers l'emprunt ou l'usage de matériaux grecs. Par delà les conditions historiques distinctes et les différents types de rapport au matériau linguistique (création néologique générale ou spécialisée, situation de « simple utilisateur »

de mots d'origine grecque), il est remarquable de constater que certains facteurs subjectifs sont largement partagés par les locuteurs. Il s'agit pour l'essentiel d'éléments qui ont à voir avec des figures inconscientes qui touchent aux représentations de la langue : l'existence d'une « langue mère » commune à tous les hommes, « authentique » et univoque, trouvant matière dans les langues dites « de culture » tels le grec ancien, l'arabe classique et l'hébreu.